

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 13 mars 2015**

L'an deux mille quinze, le treize mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de VILLECHANTRIA, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric BRIDE, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :	02 mars 2015
Affichage le :	16 mars 2015
Nombre de membres en exercice : 11	PRESENTS : M. BRIDE Frédéric, M. PARSUS Louis, Mme COILLARD Elisabeth, M. NICOD Cédric, Mme BOUVIER Marie-France, M. NICOLLET Roger, M. BULLE Eric, M. LE LOUP Patrick, M. BUFFARD Jean-Dominique, Mme LAZZAROTTO Liliane
Absent :	
Absents excusés :	M.BLANCHOUD Roger a donné procuration à M. PARSUS Louis
Secrétaire de séance :	Mme Marie-France BOUVIER

OBJET :	Compte administratif de la commune 2014
	Délibération N° 05-2015-03-13

Le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Mr PARSUS Louis, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mr COTTET trésorier d'Arinthod après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Recettes ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés....		5 315.55€	32 738.29 €		32 738.29	5 315.55
Opérations de l'exercice.	68 276.16 €	111 649.04 €	24 777.02 €	34 304.57 €	93 053.18	145 953.61
TOTAUX	68 276.16 €	116 964.59 €	57 515.31 €	34 304.57 €	125 791.47	151 269.16
Résultats de clôture.....		48 688.43 €	23 210.74 €			25 477.69
TOTAUX après corrections						
Restes à réaliser...				2 100		2 100
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		48 688.43 €	23 210.74 €	2 100		27 577.69

OBJET :	Compte administratif du lotissement 2014
	Délibération N° 06-2015-03-13

Le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Mr Louis PARSUS 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Mr COTTET trésorier d'Arinthod après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE Dépenses ou Recettes ou	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés....		0.00 €		34 210.62	0.00	34 210.62
Opérations de l'exercice.	105 086.99 €	97 842.04 €	201 853.29 €	205 789.38 €	306 940.28	303 631.42
TOTAUX	105 086.99 €	97 842.04 €	201853.29 €	240 000 €	306 940.28	337 842.04
Résultats de clôture.....	7 244.95 €		38 146.71 €			30 901.76
TOTAUX après corrections						
Restes à réaliser...						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS	7 244.95 €		38 146.71 €			30 901.76

OBJET :	Approbation du compte de gestion 2014 commune et lotissement
	Délibération 07-2015-03-13et Délibération 08-2015-03-13

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

-déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET :	Affectation du résultat 2014 commune
	Délibération 09-2015-03-13

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux que l'exercice 2014 a généré un excédent de fonctionnement de **43 372.88 euros**

Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de **5 315.55 euros**

Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 48 688.43 euros

Les restes à réaliser de l'année sont en dépenses de : 900.00 euros

Les restes à réaliser de l'année sont en recettes de : 3 000.00 euros

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement (à ne remplir qu'en cas d'excédent).

Compte tenu des correctifs à apporter le cas échéant, et à annexer au budget primitif 2015

Après en avoir délibéré, et le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter obligatoirement au

Compte 1068 **21 110.74 euros**

Solde disponible : **27 577.69 euros**

A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible :

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) et / ou

Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) : **27 577.69 euros**

OBJET :	Affectation du résultat 2014 lotissement
	Délibération 10-2015-03-13

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux que l'exercice 2014 a généré un déficit de fonctionnement de **7 244.95 euros**

Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de **0.00 euros**

Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 7 244.95 euros

Les restes à réaliser de l'année sont en dépenses de : euros

Les restes à réaliser de l'année sont en recettes de : euros

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement (à ne remplir qu'en cas d'excédent).

Compte tenu des correctifs à apporter le cas échéant, et à annexer au budget primitif 2014

Après en avoir délibéré, et le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter obligatoirement au

Compte 1068 **0.00 euros**

Solde disponible : **0.00 euros**

A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible :

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) et / ou

Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) : **0.00 euros**

OBJET :	Vote des taxes locales 2015
	Délibération N° 11-2015-03-13

Monsieur le Maire rappelle les taux des taxes locales votés en 2014 :

- Taxe habitation : 8.84 %
- TFB : 6.50 %
- TFNB : 17.72 %
- CFE : 11.20

Après avoir voté à main levée, le conseil, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Décide de ne pas bouger les taux des taxes locales pour l'année 2015

- Taxe habitation : 8.84 %
- TFB : 6.50 %
- TFNB : 17.72 %
- CFE : 11.20

OBJET :	Subventions 2015 Délibération 13-2015-03-13
----------------	--

Monsieur le Maire expose les demandes de subventions.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

ADMR	150 €
AMAREL	150 €
Mampm	150 €
Coop saint julien	150 €
Maire du canton	78 €
Ecole primaire st julien 30 € par enfants soit 6 enfants =	180 €
Collège Xavier BICHAT 30€ par enfants soit 4 enfants =	120 €
Lycée Jean Michel Lons 30 € par enfants soit 2 enfants =	60 €
Total enfants scolarisés : 12	
Divers à attribuer	60 €
Soit 1098.00 € au total	

OBJET :	présentation du Budget 2015 commune Délibération 13-2015-03-13
----------------	---

Le budget a été présenté et voté à l'unanimité ainsi

Equilibre en fonctionnement à	130 446euros
Equilibre en investissement à	78 662 euros

OBJET :	Vote du Budget 2015lotissement Délibération 14-2014-03-13
----------------	--

Le budget a été présenté et voté à l'unanimité ainsi

Equilibre en fonctionnement à	50 242 euros
Equilibre en investissement à	66 264 euros

OBJET :	Encaissement don Délibération 15-2014-03-13
----------------	--

Monsieur le Maire expose qu'un don a été fait à la commune pour la somme de 35 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de 35.00 € sur le budget 2015

OBJET :	Renouvellement contrat adjoint technique Délibération 16-2014-03-13
----------------	--

Monsieur le Maire expose que le contrat à durée déterminée pour l'adjoint technique arrive à échéance au début avril 2015.

Compte tenu de la baisse des dotations de l'état, la commune doit réduire certains postes de dépenses.

Il expose que l'employé technique qui va être stagiairisé en avril peut se libérer du temps de travail pour effectuer les heures de ménage à la Mairie et dans les communs des logements de la Mairie.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de ne pas renouveler le contrat de l'adjoint technique concernant le ménage et la distribution des courriers.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22 heures